

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 23/11/2021

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers» du 23 novembre 2021
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page 6

## II. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans autre point additionnel.

## III. Validation du PV de la réunion précédente

Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 17 juin est approuvé sans remarque.

## IV. Etat d'avancement des principales activités du Collège par Catherine Bauraind (présentation en annexe)

Les activités du Collège des Producteurs se déclinent en 4 orientations : 1) Les plans de développement de chaque secteur, 2) Les outils pour les producteurs, 3) Les informations filières et grand public, 4) Le relais des avis des producteurs.

### 1) Plan de développement

Le plan de développement de la filière Bovins Laitiers a été rédigé en 2018 avec les acteurs faisant partie de la commission filière lait. Il se projette sur un horizon de 10 ans. Il a été validé par le Ministre Borsus et se compose de 10 actions prioritaires. Il est à noter que le Collège n'est pas le pilote de chacune des actions, certaines sont réalisées par des partenaires (Elevéo, Diversiferm...). Les objectifs du plan sont à la fois de permettre aux producteurs laitiers de dégager une marge de 0,10€/litre de lait et de recréer un marché local



par la transformation de ce lait à destination des circuits courts (en atteignant 15 à 20% du lait produit en Wallonie en 2030) et des filières alternatives (qui atteindraient 25 % du volume du lait produit en Wallonie en 2030). Les différentes actions sont reprises dans la présentation en annexe.

## 2) Outils pour les producteurs

Le Collège des Producteurs a développé plusieurs outils à destination des producteurs.

- **Site Filagri** : qui reprend les actualités/événements/publications/infos juridiques et plans de développement de chaque filière. Certaines informations sont aussi diffusées par le site facebook du Collège
- **Site EasyAgri** : qui est le site officiel de vente des animaux de rente.
- **Le label « Prix juste au producteur »** : ce label permet de garantir au producteur une juste rémunération lors de la vente de ses produits. Il s'adresse tant à des producteurs individuels qu'à des coopératives et regroupe actuellement plus de 600 labellisés. Un événement sera organisé le 30 novembre sur le thème : « Comment établir de nouvelles relations commerciales entre producteurs et magasins »

## 3) Les informations filières et grand public

Le Collège des Producteurs a mis en place au début de la crise covid, l'observatoire des filières agricoles. Cela permettait d'évaluer l'incidence de la crise sur les différentes filières en termes de prix, quantités. Chaque semaine, un état des lieux était réalisé et disponible sur notre site Filagri. La publication est devenue mensuelle depuis cette année. Cet observatoire est publié à destination du gouvernement, des services publics et des acteurs des filières.

L'information du grand public passe par notre site Celagri.be qui diffuse des informations sur des sujets polémiques liés à l'agriculture à destination du grand public et des médias généralistes. Les dossiers sont constitués à l'aide d'experts et scientifiques qui répondent de manière objective à des questions sensibles et sont accompagnés pour certains sujets par des témoignages d'éleveurs. Ces dossiers sont traduits en articles plus courts et moins scientifiques pour qu'ils soient compréhensibles par tous. Ils sont à disposition de tous les acteurs des filières pour aider à la communication pour autant que la source soit citée.

## 4) Relais des avis des producteurs

Le Collège des Producteurs émet des avis tant sur la promotion que sur la recherche ou sur l'encadrement en consultant les producteurs lors des assemblées ou via des sondages. A côté des avis, certaines collaborations du Collège avec d'autres partenaires ont permis de travailler sur la simplification administrative, les relations avec les riverains (Référentiel du vivre ensemble disponible sur [www.celagri.be](http://www.celagri.be) >dossiers) ou sur l'adaptation des règles AFSCA aux circuits-courts.

## V. Avis sur les alternatives à la mise à mort des veaux laitiers mâles



La ministre Tellier a initié un projet sur les alternatives à la mise à mort précoce des veaux laitiers mâles, des poussins et des chevreaux. Ce projet est suivi par le CRA-W qui a déjà rencontré plusieurs producteurs et qui organisera le 3 décembre un atelier à ce sujet. Afin de recueillir l'avis des producteurs laitiers, les participants à l'Assemblée sectorielle sont invités à répondre à un court questionnaire sur le sujet.

Les producteurs font remarquer que la filière engraissement des veaux n'est pas dans leurs mains. Certains indiquent que les alternatives proposées ne résoudre pas le problème. Par exemple, le sexage peut conduire à un excès de veaux femelles qui suivront le même chemin que les veaux mâles.

## VI. Validation du programme de promotion de l'APAQ-W pour 2022 (présentation en annexe)

Les activités menées par l'Apaq-w pour le secteur laitier vont se décliner autour de 2 objectifs : 1) renforcer l'image du lait et des produits laitiers 2) renforcer le développement économique des produits et entreprises de la filière laitière wallonne.

Ces activités vont être de 3 types : 1) les campagnes de promotion, 2) les actions commerciales, 3) les actions vers les publics cibles particuliers.

### 1) Les campagnes de promotion

Lait : la campagne « Le lait bon par nature » a été diffusée largement dans les médias et sur les réseaux sociaux. Elle va faire l'objet d'une évaluation pour faire les ajustements nécessaires en 2022.

Glace artisanale : une campagne digitale et TV a été lancée durant l'été, les points de vente et marques locales ont été repris sur le site « Je cuisine local ». Il est prévu de la relancer en 2022.

Fromages : la campagne « Fromages de chez nous » a permis de mettre en avant le savoir faire des producteurs fromagers mais aussi de valoriser les fromages locaux en filmant les producteurs lors de la confection de ceux-ci. Cette campagne fera l'objet d'une étude post-campagne afin d'en évaluer l'impact pour la poursuite en 2022. Un site internet est aussi à disposition des consommateurs avec notamment les points de vente.

### 2) Les actions commerciales

Plusieurs actions sont organisées auprès des grossistes, moyenne et grande distribution sur le territoire national

### 3) Les actions de relations publiques

Le concours « Fromages de chez nous » s'est tenu en novembre avec la participation de 37 producteurs et 82 fromages inscrits. Cela a fait l'objet d'un retour presse important.

Les diététiciens et les écoles ont reçu du contenu informatif sur les produits laitiers et le parcours du lait. Pour 2022, ces actions seront reconduites après analyse et d'autres vont s'ajouter comme des collaborations avec le monde du sport pour montrer les bienfaits du lait et avec les écoles hôtelières via le développement d'un outil pédagogique.

En parallèle, **des actions transversales** sont menées : 1) des actions pédagogiques via la plateforme « graines d'Agri » afin de sensibiliser les élèves wallons sur les produits locaux et l'alimentation durable 2) le site « je cuisine locale, durable et de saison » pour valoriser la consommation locale et le circuit court



auprès des consommateurs 3) la présence à des évènements/foires et salons 4) L'observatoire de la consommation qui sera opérationnel en 2022 afin de récolter les tendances de consommation et affiner la connaissance du marché agro-alimentaire pour orienter la promotion et accompagner les filières.

Des tendances ont déjà pu être dégagées : 1) les consommateurs ont une image positive de l'élevage laitier et de ses producteurs 2) les fromages et le lait sont les catégories avec le plus haut taux de pénétration 3) le bio laitier est plus plébiscité dans les fromages et yaourts 4) les alternatives végétales sont en croissance mais les volumes de vente restent faibles

Suite à la présentation, les questions suivantes sont soulevées :

**Quid de la campagne sur le beurre ?** C'est prévu en 2022.

**Par rapport aux produits végétaux, comment peut-on communiquer vers le consommateur car leur composition est bien différente des produits laitiers ?** Par rapport à la campagne lait « Bon par nature » cela montre bien que les produits laitiers ne contiennent pas d'ingrédients additionnels. L'Apaq-w a souhaité aussi informer les diététiciens sur la manière dont les produits laitiers sont fabriqués, sur la durabilité du lait et sur un comparatif d'ingrédients entre un produit laitier et une boisson végétale. Le label Nova qui montre le degré de transformation d'un produit est aussi un gage que les produits laitiers sont plus sains.

## VII. Présentation de sa ferme par Didier Gustin

Monsieur Gustin exploite sa ferme depuis 31 ans avec son épouse et leur fils les a rejoints il y a 4 ans. Il détient 64,5 hectares dont 57 hectares de prairies permanentes et 7,5 hectares de maïs ensilage. Ils ont 110 vaches et 75 têtes de jeune bétail. Il retrace l'historique de sa ferme.

Les races présentes sur son exploitation sont des Pie noir Holstein. 9 vaches ont atteint les 100 000 litres de production viagère et 3 d'entre elles ont dépassé les 10 000 kg de matière utile. 70 % des vaches sont inséminées par taureau Pie noire et 30% en croisement. Au niveau des génisses, 1/3 reçoivent des doses sexées mais cela représente un coût et il est plus difficile de les avoir gestantes. Depuis 3 ans, toutes les génisses sont testées génomiquement afin d'améliorer les défauts des bêtes. Cette technique a un certain coût mais reste rentable. En été, les vaches pâturent de la journée et sont à l'étable durant la nuit. Les rations se composent de 10Kg de maïs, 15kilos d'ensilage d'herbe et 1,5kg de pulpe séchée. Suivant la qualité de l'herbe ou de l'ensilage, un correcteur est ajouté ainsi qu'une quantité de minéral. En hiver, la ration est composée de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> coupe d'herbe soit +/- 35 kg, 12kg de maïs, 10kg de pulpe surpressée et 2kg de correcteur (à cause des ensilages trop vieux) et 200gr de minéral, c'est une ration pour 22lt. Les concentrés sont distribués par DAC. Les 2 premiers mois, on y ajoute du starter qui après est remplacé par du concentré de production afin de garder le bilan énergétique le plus positif possible.

Monsieur Gustin présente ensuite les données techniques d'exploitation sur base des données comptables de l'AWE.

Suite à sa présentation, les questions suivantes sont soulevées :



**Comment tarissez-vous ?** Les vaches sont en stabulation libre, celles qui sont à tarir sont mises dans une autre étable, on leur met du foin pendant 2 à 3 jours, elles sont encore traites et puis elles sont taries. Si elles donnent 20lt de lait, on attend qu'elles descendent à 8lt de lait.

**Est-ce que le taux de liaison est bon au vu de la quantité produite ?** Il est tout juste à 0,96 mais la région n'est pas considérée comme zone vulnérable, ce qui est une chance.

Après une pause sandwich, l'assemblée sectorielle se termine sur la visite de la ferme de Didier Gustin. Il est possible de visionner une vidéo où il explique ses pratiques sur la chaîne Youtube du Collège des Producteurs dans la playlist « Paroles de producteurs ».



## Liste des participants

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisme</b>
BINGEN	Philippe	Producteur
CHARON	Michel	Producteur
CHEVALIER	Isabelle	Producteur
CHEVALIER	Patrick	Producteur
CROE	Roger	Bauernbund
DAVID-COLMAN	Paul	Producteur
DAVID-COLMAN	Christine	Producteur
DEBOUGNOUX	Thierry	Producteur
DECOSTER	Marc	Producteur
DOCKX	Adrien	SPW ARNE
DURDU	Marie-Hélène	Producteur
GEELLEN	Guy	Producteur
GENGLER	Nicolas	ULiege
GEORGES	Benoit	SPW ARNE
GERON	Benoit	Producteur
GUSTIN	Didier	Producteur
GUSTIN	Romain	Producteur
GUSTIN	Madame	Producteur
HAULT	Olivier	Level-It
HOUSEN	Claire	APAQW
HURDEBISE	Julie	ULiege
JANDRAIN	Anne	APAQW
LABIE	Bérengère	SPW ARNE
LEDUR	Andre	FWA
LEFEVRE	Adelise	CRA-W
MATTART	Philippe	APAQW
MERTES	Ingrid	Bauernbund
NAMY	Stéphane	Producteur
NAVAUX	Dylan	Scar
NICOLAS	Thierry	Producteur
PEPINSTER	Christian	EPASC
PETEL	Thimotée	Fugea
POCHET	Pascal	SPW ARNE
QUOIDBACH	Augustin	Arla Foods Belgique SA
REDING	Edouard	Awe groupe
SCHMIT	Thomas	Collège des Producteurs
SCHRODER	Marcus	Bauernbund
SIMONS	Eddy	Producteur
SOETENS	Philippe	APAQW
THIRY	Didier	Producteur
TURLOT	Amelie	SPW ARNE
VEIDERS	Helmuth	Bauernbund